

« VILLES DÉCORÉES »

« Lorsque l'on parle de courage et de grandeurs, c'est vers la Croix de Guerre que se tournent les regards ».
(Maréchal JUIN)

FORMULAIRE D'ADHÉSION « VILLES DÉCORÉES » :

Renseignements :

NOM de la ville, de la commune ou du village :

Nom du Maire : Nombre d'habitants :

Adresse complète :

Téléphone :

Adresse courriel :

Croix de Guerre **1914-1918**

Croix de Guerre **1939-1945**

(Joindre copie de la ou les citations à l'ordre de la Nation)

Souhaite adhérer ou renouveler son adhésion à l'Association Nationale des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire "Villes décorées".

Cotisation annuelle :

(Conseil d'administration du 18 janvier 2017)

- Ville décorée entre de 1.000 et 5.000 habitants **Cotisation annuelle : 50 €**

Participation de soutien : _____ €

Participation totale : _____ €

A le

(Cachet et signature)

Relevé d'identité bancaire

Code banque	Code guichet	Code BIC	Numéro de compte	Clé
10107	00177	BREDFRPPXXX	00517045639	93

Siège social : Hôtel National des Invalides - 129, rue de Grenelle - 75007 PARIS

Tél. : 01 44 42 38 47 - Siret 311 853 063 000 23

Affiliée à la Fédération nationale André Maginot - Groupement n° 31

Site : www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr - Courriel : ancgvm@sfr.fr